

Le chanteur Bastian Baker s'essaie au golf

Un tournoi de golf a été organisé mardi dernier à Payerne en ouverture du Forum économique du Nord vaudois.

Les personnes inscrites au Forum économique du Nord vaudois, qui aura lieu jeudi 5 septembre prochain ont eu l'occasion de se mesurer de manière amicale lors d'un tournoi de golf, mardi dernier à Payerne. Parmi les personnalités présentes, Bastian Baker aura sans doute apprécié cette journée ensoleillée.

En raison du succès rencontré par la précédente édition, 200 demandes d'inscription avaient été effectuées pour 120 places à disposition, les organisateurs ont décidé d'augmenter la capacité du tournoi, auquel 150 représentants du monde politique et économique ont pris part. Un cocktail dînatoire a suivi la proclamation des résultats et la remise des prix pour aider à mieux digérer les déconvenues.

COM. / RÉD. ■



Peter Traber, le directeur du Grand Hôtel de Bains.



Cédric Borboën, président et fondateur du Forum économique du Nord vaudois (à d.) a pu compter sur la présence du chanteur Bastian Baker, invité d'honneur au golf de Payerne.

Photos: Nadine Jacquet



Fabien Loi Zedda, doyen de la formation continue de la HEIG-VD, a visiblement pris du plaisir à Payerne.



Jean-Yan Dusson, professionnel Golf de la Gruyère, en démonstration lors du cours réservé aux avancés.

Prise de position du Conseil d'administration de Leclanché SA Pour la conversion en actions

Le Conseil d'administration de Leclanché S.A. préconise de répondre favorablement à la demande du Groupe Precept et du Groupe Bruellan relative à l'octroi d'une dérogation de l'obligation de présenter une offre publique d'achat en créant le capital nécessaire à la conversion des prêts d'assainissement au bénéfice de Leclanché S.A. en actions de la société.

Concernant Precept, le prêt convertible des 17 millions de francs sur nantissement est remboursable au 30 juin 2016. Precept peut jusqu'au plus tard au 30 juin 2016 convertir l'ensemble du montant du prêt (y compris intérêt et frais) en actions-Leclanché au prix de conversion d'1,50 franc. La première tranche de 4,7 millions de francs que Leclanché a déjà tiré sur le prêt convertible sera, selon le concept d'assainissement, convertie après l'assemblée

générale extraordinaire du 26 août 2013.

Le contrat de prêt convertible prévoit de plus que Precept peut immédiatement résilier son obligation d'octroyer des tranches de prêts supplémentaires et demander le paiement de tous les prêts d'ores et déjà tirés au cas où l'assemblée générale extraordinaire du 26 août 2013 ne devait pas approuver les propositions du conseil d'administration ou au cas où la Commission des offres publiques d'acquisition ne devait pas octroyer la demande de dérogation

du Groupe Precept de faire une offre publique d'achat.

Quant à Bruellan, le groupe s'est engagée à convertir le crédit-relais initial à hauteur de 5 millions d'euros (plus intérêts et frais) en Actions-Leclanché, à condition que l'assemblée générale extraordinaire du 26 août 2013 crée le capital nécessaire à cet effet et que la Commission des offres publiques d'acquisition accepte la requête du Groupe Bruellan d'octroyer une dérogation à l'obligation de présenter une offre publique d'achat.

COM. / RÉD. ■

Rapport semestriel non audité Pertes d'exploitations

Les résultats financiers non audités pour le premier semestre 2013 de Leclanché S.A. affichent un chiffre d'affaires consolidé total de 7,9 millions de francs pour le premier semestre qui s'est achevé au 30 juin 2013, qui

correspond à une baisse de 6.2% par rapport à 2012 (8,4 millions de francs). Les pertes d'exploitation avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements (EBITDA) se sont inscrites à -4,95 millions sur la période. COM. ■

L'artiste Dominique Gabella Thatcher nous a quittés Départ d'une grande danseuse

Lors d'un entretien qu'elle avait accordé, en 2009, à un média américain, la danseuse yverdonnoise Dominique Gabella Thatcher expliquait que, lorsqu'elle était jeune, elle aimait cette idée romantique de s'imaginer, un jour, mourir sur scène, à cet endroit «magique» où elle se sentait si bien. Un endroit qu'elle avait découvert, avant même d'avoir poussé son premier cri, alors encore dans le ventre de sa mère, danseuse elle aussi. Mais cela n'aura pas été le cas. Certes, Dominique Gabella Thatcher nous a malheureusement quittés le 27 juillet dernier, mais elle n'était pas sur scène. Et, finalement cela ne change rien. Car cette vision romantique avait pour elle, à n'en point douter, pour principal talent celui de trahir au mieux la place incommensurable qu'a toujours occupée la danse dans sa vie.

Un art que Dominique Gabella Thatcher a pratiqué, tout au long de son existence, avec

les qualités qui en ont fait cette artiste et cette chorégraphe reconnue et appréciée, d'Yverdon-les-Bains à New York, de Cologne à Seattle, de Cannes à Zurich, de l'Amérique du Sud à Singapour. A savoir, notamment, sa grande ouverture d'esprit, sa sensibilité exacerbée et, surtout, cette générosité qui, bien souvent, lui ont permis de toucher, et que cela soit à grands coups de larmes ou de rires, le public au plus profond de son âme. «Une âme qui ne s'exprime pas de la même manière selon l'âge», expli-

quait, un jour, la danseuse qui a toujours su faire évoluer son talent en fonction de ce que lui autorisait son corps. Un corps qui, selon Dominique Gabella Thatcher, d'une certaine manière, mourrait à chaque respiration, chaque «tendu ou dégagé ou plié» et qui, pour sûr, de la même manière, continuera à vivre au travers de tous ces danseurs que cette grande danseuse a directement ou indirectement formé et inspiré. Oui, ainsi, à vivre éternellement et sur scène, évidemment.

RAPHAËL MURISSET ■

